



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2018 - 17		
Avis direct (expert délégué) Date : 19/02/2018	Objet : Demande de dérogation pour dépose d'un nid de Cigogne blanche sur la commune de Sausheim (68)	Avis : favorable avec recommandations

Contexte

La commune de Sausheim souhaite déposer un nid de Cigogne blanche *Ciconia ciconia* qui se trouve rue du cimetière. Ce nid présente un risque de chute de branches pour les passants. En compensation, la commune installera un mât et un nouveau nid dans le jardin du presbytère. Le référent cigogne du Conseil Départemental du Haut-Rhin a validé l'emplacement du nouveau nid. L'intervention aura lieu avant le retour des cigognes en janvier-février 2018.

Questions au CSRPN

L'intervention sur le nid de cigognes remet-il en cause le bon accomplissement des cycles biologique de l'espèce ?

Supports de réflexion

- CERFA
- photos et plan

Analyse du CSRPN

Expert délégué : Bruno FAUVEL.

Le nid détruit sera compensé avec l'installation d'une plateforme avant le retour des cigognes. Comme le Conseil départemental n'a pas encore obtenu une dérogation générale pour des opérations comme celle-ci, le CSRPN souhaite une confirmation de la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour le choix du site de compensation. Il doit y avoir la mise en place de branchages sur la corbeille pour inciter les oiseaux à nidifier. Des recommandations seront formulées.

Avis du CSRPN

Avis favorable avec recommandations.

Recommandations

Comme il y a urgence pour ce dossier (saisine du CSRPN le 8 février 2018) car les oiseaux seront de retour ces prochains jours, des recommandations suivantes sont formulées :

- Un avis de la LPO sur l'emplacement du site de compensation est demandé. Il devra être transmis au CSRPN au plus tôt.
- Le poteau, la plateforme et des branchages peuvent être installés immédiatement et avant la fin février 2018.
- Au cas où le site de compensation ne serait pas utilisé dans les 2 ans, un nouveau site sera proposé.

L'expert-délégué du CSRPN
vice-président de la commission dérogation Espèces Protégées
Bruno FAUVEL